



Concours pour jeunes percussionnistes en herbe
Caisse claire et timbales
Samedi 16 mars 2019
CMG de Genève
Bulletin d'inscription

à renvoyer avant le 2 mars 2019, rempli, signé, validé, accompagné du règlement et du certificat de l'établissement à :

Perku en herbe,
16 rue des Laborieux
93230 Romainville

règlement à l'ordre de P.A.S. France
Virement : IBAN = FR76 1820 6002 4945 4600 3300 190
Identifiant banque : AGRIFRPP882

Vous pouvez remplir le bulletin avec Adobe reader puis l'imprimer
Ecrire en lettres majuscules pour nous éviter les erreurs de lecture (mail également)

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Adresse _____
Code Postal _____
Ville _____
Téléphone _____
E-mail (EN MAJUSCULES) _____
Représentant légal _____
Établissement fréquenté _____
Nom du professeur _____

Caisse claire A

Timbales A

Caisse claire B

Timbales B

Caisse claire C

Timbales C

Accompagnateur du concours

Droits d'inscription

1 catégorie : 30€

2 catégories (une en caisse claire et une en timbales) : 50€

A partir du 2ème enfant d'une même famille : 20€ par enfant supplémentaire
précisez le nom du premier enfant : _____

Montant : _____

Règlement du droit d'inscription à l'ordre de P.A.S. France

chèque joint /virement (joindre justificatif)

Les confirmations d'inscriptions et convocations seront uniquement envoyer par e-mail.

Signature
(du représentant légal du candidat)

Cachet de l'établissement